



## La députée canadienne Elizabeth May présente une pétition au Parlement pour appeler à un nouvel examen des événements du 11-Septembre

Par [Net.news.com](http://Net.news.com)

Mondialisation.ca, 08 décembre 2014

[ilfattoquotidiano.fr](http://ilfattoquotidiano.fr)

Région : [États-Unis](#), [Le Canada](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#), [Loi et Justice](#)

OTTAWA – La députée des Verts (*Green Party*) Elizabeth May a fait se lever quelques sourcils lorsqu'elle a présenté devant le Parlement canadien une pétition appelant à un examen parlementaire des événements du 11 septembre 2001. Cela s'est produit hier à la Chambre des représentants, mais n'a été remarqué qu'aujourd'hui. La pétition a été signée par des habitants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario.

Le bureau de Mme May a été prompt à répondre aux questions des journalistes, pour dire que les dirigeants du Green Party ne soutenaient en aucune façon cette pétition. Les députés n'ont pas obligation de présenter des pétitions proposées par leurs électeurs. Mais le bureau de May a rappelé qu'il existait de nombreux points de vue différents dans le pays sur une grande quantité de points, et qu'elle ne voulait pas faire taire les voix de ses électeurs, même si elle n'était pas d'accord avec eux.

*« Je considère qu'il est de ma responsabilité en tant que députée de présenter des pétitions sur différents sujets. Les règles du Parlement sont claires sur le fait que relayer une pétition au Parlement ne signifie pas obligatoirement qu'on la soutient. Je présente souvent des pétitions que je ne soutiens pas, et j'insiste là-dessus lorsque je le fais, »* a-t-elle déclaré à News1130. *« Dans le cas présent, je ne soutiens pas la pétition. Mais je sais que les signataires sont frustrés ; ils pensent que personne ne les écoute, »* a-t-elle ajouté. *« Je ne pense pas qu'il y ait lieu pour le Canada de lancer une [nouvelle] enquête sur le 11/9. »*

Elle explique qu'elle n'avait pas le choix, et qu'elle devait le faire : *« Si vous croyez en la démocratie, vous relayer au Parlement les pétitions que vous donnent les électeurs. Ce n'est pas aux membres du Parlement de décider si la voix des Canadiens doit être bâillonnée ou pas. »*

News1130 – 4 décembre 2014

Traduction [ilfattoquotidiano.fr](http://ilfattoquotidiano.fr)

La source originale de cet article est [ilfattoquotidiano.fr](http://ilfattoquotidiano.fr)

Copyright © [Net.news.com](http://Net.news.com), [ilfattoquotidiano.fr](http://ilfattoquotidiano.fr), 2014

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)